



ISSN 1841-8333

ISSN en ligne 2261-3463

Synergies Roumanie n° 16 - 2021 p. 107-129

L'intégration européenne de la Roumanie et la « redécouverte » de la romanité du centre de l'Europe. Repères administratifs et politiques

Gabriel Moisa

Faculté d'histoire, relations internationales, sciences politiques et
sciences de la communication,
Université d'Oradea, Roumanie
gabimoisa@hotmail.com

<https://orcid.org/0000-0001-8140-1196>

Reçu le 25-11-2021 / Évalué le 03-12-2021 / Accepté le 15-12-2021

Résumé

La présente démarche scientifique a été générée par le constat selon lequel pendant presque un siècle le nombre des Roumains de la Hongrie trianonique a été en diminution en permanence. Le rythme a été un peu plus lent jusqu'en 1960. Après, le processus de disparition de la communauté roumaine par assimilation a été de plus en plus rapide. Pratiquement, conformément aux données officielles hongroises, les Roumains de Hongrie ont diminué de deux tiers à la différence de 1920. Dans les dernières 50 années, il y a chaque fois moins qui se déclarent parlants de langue roumaine maternelle. La langue roumaine, comme langue maternelle, se parle de moins en moins dans les villages roumains. Partout, le processus de changement de la langue en faveur de la langue hongroise est assez avancé. Certains spécialistes roumains de Hongrie sont arrivés à la conclusion que la seule modalité par laquelle on peut maintenir encore la langue de la minorité roumaine de Hongrie, dans les conditions de la perpétuation de la même attitude de l'État hongrois et faute de politiques cohérentes concrètes dans ce sens de l'État roumain, est l'implication massive des églises roumaines, quoi qu'en soit la confession, surtout après l'intégration des États d'Europe centrale dans l'Union européenne.

Mots-clés : intégration européenne, roumains, Hongrie, administration, politiques

Integrarea europeană a României și „redescoperirea” românismului central-european. Dimensiuni administrative și politice

Rezumat

Studiul de față își are originea în observația pertinentă conform căreia numărul românilor din Ungaria Trianonică a scăzut constant. Ritmul a fost puțin mai lent până în 1960. Ulterior, procesul de dispariție prin asimilare a comunității românești a fost din ce în ce mai rapid. În practică, potrivit datelor oficiale maghiare, românii din Ungaria au scăzut cu două treimi față de momentul 1920. În ultimii 50 de ani, tot mai puțini membri ai comunității românești din Ungaria spun că vorbesc limba lor maternă. Limba română, ca limbă maternă, se vorbește din ce în ce mai puțin

în satele românești, iar acest lucru este vizibil la o simplă vizită în oricare dintre aceste așezări. Peste tot, procesul de pierdere a limbii materne în favoarea limbii maghiare este destul de avansat. Unii specialiști români din Ungaria au ajuns la concluzia că singurul mod în care limba minorității române din Ungaria poate fi încă menținută, în condițiile perpetuării aceleiași atitudini a statului maghiar și a lipsei unor politici concrete coerente în acest sens ale statului român, este implicarea masivă a bisericilor românești, indiferent de confesiune, mai ales după integrarea statelor din Europa Centrală în Uniunea Europeană.

Cuvinte-cheie: Integrare europeană, români, Ungaria, administrație, politici

The European integration of Romania and the “rediscovery” of Central-European Romanity. Administrative and political dimensions

Abstract

The present study has its origin in the pertinent observation according to which the number of Romanians in Trianonic Hungary has constantly decreased. The pace was a little slower until 1960. Subsequently, the process of disappearance by assimilation of the Romanian community became faster and faster. In practice, according to official Hungarian data, Romanians in Hungary have fallen by two thirds since 1920. In the last 50 years, ever fewer members of the Romanian community in Hungary say they speak their mother tongue. The Romanian language, as a mother tongue, is spoken less and less in Romanian villages, and this is visible at a simple visit in any of these settlements. Everywhere, the process of losing the mother tongue in favor of the Hungarian language is quite advanced. Some Romanian specialists in Hungary have concluded that the only way in which the language of the Romanian minority in Hungary can be maintained, given the perpetuation of the same attitude of the Hungarian state and the lack of coherent concrete policies in this regard, is the massive involvement of Romanian churches, regardless of their denomination, especially after the integration of the Central European states into the European Union.

Keywords: European integration, Romanians, Hungary, administration, politics

La présente démarche scientifique part du constat d'une baisse constante en nombre, depuis un siècle environ, de la population d'ethnie roumaine dans le périmètre de la Hongrie post-Trianon, et ce, à l'exception de la décennie 2001-2011. Connaissant suffisamment la situation problématique des Roumains habitant la Hongrie, nous avons essayé de trouver certaines explications à ce phénomène, à savoir comment il est possible de passer de 7.995 Roumains enregistrés au recensement de 2001 à 35.651 enregistrés en 2011, conformément aux données officielles.

Ainsi, au recensement de la population effectué en 2001 en Hongrie, 7.995 Roumains étaient enregistrés officiellement. Une décennie plus tard, en 2011, un autre recensement faisait état d'un nombre beaucoup plus important de Roumains :

35.651. Ce phénomène est présent également pour d'autres minorités nationales en Hongrie. Sauf que le chiffre a tout simplement explosé concernant les Roumains. Personne ne s'y attendait. Dans une enquête réalisée par la Feuille roumaine pendant la période précédant de justesse le recensement de la population, toutes les personnes interrogées exprimaient généralement trois types de peurs.

La première était liée à la conviction que la baisse de la population roumaine serait plus évidente compte tenu des expériences précédentes. Ainsi, Maria Berényi affirmait qu'elle « avait l'espoir que cette année le nombre de Roumains de Hongrie dépasserait huit mille », dans le contexte où, disait-elle, entre le recensement de 1991 et celui de 2001, « la communauté roumaine a baissé de 25%, ce qui a signifié pour nous un traumatisme psychique, traumatisme, je l'espère, ne plus jamais revivre » (Butar, 2011 : 3). Maria Berényi craignait que la tendance de baisse ne se poursuive au même rythme effréné que lors des précédents recensements. À son tour, Pavel Ardelean, prêtre à Gyula, disait qu'il « serait bon d'obtenir de meilleurs résultats qu'en 2001, quand presque six mille personnes s'étaient déclaré des Roumains de confession orthodoxes » (Ibide : 1). Le conseiller local de Kétegyháza, Gheorghe Ardelean, remarquant la diminution accentuée des Roumains, disait avec tristesse : « il y a 60 ans, à l'époque où je suis né, à Kétegyháza, 70% des habitants étaient des Roumains, pourtant, lorsque j'ai eu mes six ans et que je suis allé à l'école, j'étais le seul à parler roumain. Maintenant, j'ai peur que l'on ne soit que de l'ordre de 50%... » (Ibidem : 2). Allant dans le même sens, Ioan Ciotea, le médecin de Gyula, qui fut président de l'Union Culturelle des Roumains de Hongrie à cette époque, avait sonné lui aussi l'alarme, en avertissant que « dix ans auparavant nous avons eu la mauvaise surprise d'apprendre que nous étions seulement huit mille Roumains en Hongrie. Nous espérons à présent être beaucoup plus nombreux » (Ibidem), concluait-il.

La peur liée à la diminution du nombre de population roumaine était aussi partagée par un fonctionnaire roumain de la Mairie de Körösszegapáti. Il s'agit d'Alexandru Drăgui, qui était certain que le nombre de Roumains allait décroître. Il affirmait ceci, évidemment, au vu des données officielles de la mairie où il travaillait, ayant ainsi connaissance de la diminution du nombre des membres de la communauté ethnique à laquelle il appartenait. Aussi, était-il très tranchant quand il affirmait qu'au vu « des 'résultats du recensement de 2001, quand presque 8.000 personnes se sont déclarées en tant que Roumains, je crois que nous serons encore moins nombreux après le recensement de cette année parce qu'il y a très peu d'enfants récemment nés » (Ibidem). Enfin, Anamaria Brad, journaliste de Szeged, affichait le même pessimisme, en soulignant : « si on pouvait atteindre au moins le nombre d'il y a dix ans, j'en serais ravie », tout comme, par ailleurs, Bertold Netea,

le maire-adjoint de la localité Méhkerék, qui soulignait avec force, après avoir pris connaissance des données réelles, « vu que de toute manière nous sommes peu nombreux, si le résultat final donnait des chiffres inférieurs à ceux de 2001, personne ne tiendrait plus compte de nous » (Ibidem : 2-3).

La deuxième grande peur était que certains membres de la communauté ne craignent de se déclarer d'ethnie roumaine, comme cela avait été le cas, ainsi que nous l'avons vu, lors des précédents recensements. L'ancien directeur du lycée « Nicolae Bălcescu » de Giula, Ioan Budai, déclarait avec diplomatie, laissant toutefois place à de possibles interprétations claires, « j'ai quelque appréhension quant aux déclarations des Roumains de Hongrie, car ils pourraient ne pas se déclarer tous d'ethnie roumaine » (Ibidem). A son tour, Dorin Gavra, conseiller local de Micherechi, affirmait plus directement à la veille du recensement de la population : « maintenant j'ai l'opportunité de me battre pour que beaucoup plus de gens décident à nouveau, non pas d'être des Roumains, car ils sont restés Roumains, mais qu'ils avaient oublié de se déclarer comme tels. Il ne faut pas avoir peur, au contraire. » (Ibidem). Mihaela Bucin laissait elle aussi entendre l'existence de cette réalité, reconnaissant « le fait qu'en Hongrie de nombreuses personnes pourraient se sentir en difficulté, lorsqu'on les interroge sur la nationalité, la langue maternelle et la religion. » (Ibidem). Cependant, le plus direct discours venait de Gheorghe Popa, un conseiller local de la localité Cenadul Unguresc [Le Cenad Hongrois], qui tranchait : « nous ne devrions pas avoir peur » lorsque nous nous déclarons comme faisant partie de la communauté roumaine (Ibidem : 3).

Au vu des réponses données par ses interlocuteurs au rédacteur de la Feuille roumaine, Anca Butar, en charge de cette démarche journalistique, d'autres éléments intéressants ressortent, dessinant la possibilité que le nombre de personnes d'ethnie roumaine soit inférieur à celui de 2001. L'un serait lié au fait que les questions relatives à la nationalité risqueraient de ne pas tout simplement être posées par les agents recenseurs car, comme le précise Mihaela Bucin, « ces questions qui sont facultatives, et n'étant pas obligatoires, elles se retrouvent en dernière page du questionnaire, pouvant même être omises par certains recenseurs », l'objectif étant finalement de ne pas arriver à la déclaration de la nationalité roumaine. Afin d'éviter cet état de fait, déclarait la même Mihaela Bucin, les membres de la communauté roumaine devraient savoir que « si le recenseur l'oubliait, tout Roumain en Hongrie est tenu d'attirer son attention sur le fait qu'il veut bien répondre à ces questions aussi » (Ibidem). Le même danger est signalé par un autre leader important de la communauté roumaine, le docteur Ioan Ciotea de Jula, lequel insistait sur l'idée qu'il fallait « renseigner les Roumains de Jula pour en connaître l'enjeu, comment ils devaient répondre aux questions lors du recensement, s'ils souhaitaient y répondre, comment s'exprimer, et si l'agent recenseur

ne demande pas leur nationalité, comment insister pour qu'on leur pose également cette question » (Ibidem : 2).

Enfin, il y avait aussi la peur que de nombreux ethniques roumains soient honteux de se déclarer comme tels. Petru Hotea de Aletea soulignait ainsi : « ceux qui sont d'ethnie roumaine doivent se déclarer comme tels sans honte » (Ibidem). L'avocat Gheorghe Ruja de Giula encourageait quant à lui « tous les Roumains de Hongrie, en particulier ceux de Jula, à se déclarer comme Roumains, à ne pas avoir honte de se trouver minoritaire dans ce pays » (Ibidem). Le prêtre Cosmin Pop de Jaca se demandait également à son tour si « nous avons ou non honte d'être Roumains ». La Roumanie dans l'Union européenne : Réception dans les médias allemands, et Gheorghe Popa, conseiller local de la Cenad Hongroise, mais originaire de Chitighaz, acceptait l'idée que pour les habitants roumains des deux villages « serait honteux de se déclarer Roumains » (Ibidem : 4). L'étudiante Ilenuța Ruja de Micherechi, s'adressant à sa génération, faisait à son tour un appel « aux jeunes à ne pas avoir honte de dire qu'ils étaient Roumains. Je leur dirais d'être fiers de leur identité et de se déclarer Roumains, de prouver que nous sommes toujours des Roumains, tous ceux qui vivent encore là » (Ibidem). La même exhortation était faite par le conseiller local de Micherechi, Dorin Gavra, qui soutenait l'idée « qu'il fallait être fiers d'être Roumains » (Ibidem : 2).

Cependant, une question demeure quant à savoir pourquoi beaucoup de personnes interrogées ont ressenti le besoin d'exhorter leurs compatriotes à ne pas avoir honte de se déclarer Roumains. En lisant attentivement les réponses, une idée claire se dégage, à savoir que beaucoup parmi ceux qui s'étaient déclaré Roumains se sentaient en réalité comme des citoyens de seconde zone en Hongrie. Certains tentent d'expliquer les avantages de la déclaration, mais d'autres disent directement qu'être Roumain en Hongrie ne devrait pas signifier un citoyen de seconde zone. Ce sentiment est plus présent chez les jeunes qui ont de plus en plus de mal à trouver leur place dans le périmètre communautaire, ainsi, l'enseignante Maria Condoroș Petrușan de Micherechi trouve une explication détournée à cette réalité, puisque, selon elle « aujourd'hui, il est de bon ton chez les jeunes de se déclarer Hongrois, notamment sur les sites de réseaux sociaux », afin de se faire accepter dans le cercle le plus large possible « d'amis » virtuels (Ibidem). En fait, Mihaela Bucin dit explicitement qu'aujourd'hui en Hongrie, vous ne pouvez pas vivre en tant que Roumain. Elle déclare « moi seulement et quelques autres personnes que l'on peut compter sur les doigts de quatre mains, donc très peu nombreuses, nous vivons par le fait que nous sommes Roumains et que nous connaissons la langue roumaine », faisant référence aux membres de la chaire de langue roumaine de Szeged., ainsi qu'à quelques professeurs de roumain en Hongrie, donc pas plus de

20 personnes (Ibidem : 2-3). Dans ce contexte, les perspectives des jeunes gens de la communauté roumaine de Hongrie sont extrêmement limitées pour leur évolution personnelle au profit de leur propre ethnie. Dans ces conditions, à de très rares exceptions près, la plupart d'entre eux choisissent la voie de l'intégration et, implicitement, de l'assimilation.

Ainsi, selon certaines des personnalités les plus représentatives de la communauté roumaine de Hongrie, toutes les conditions avaient été créées pour que la tendance à la baisse du nombre de Roumains en Hongrie se poursuive. Ayant suivi les questionnaires de recensement, la journaliste Anamaria Brad de Szeged fut la seule personne à émettre un avis différent de manière publique. Elle attirait l'attention sur les pièges que ces questionnaires pourraient cacher conduisant à des données déformées quant à l'identité nationale du répondant, si les chiffres étaient interprétés de façon à engendrer l'idée qu'en Hongrie les droits des minorités étaient respectés dans une mesure telle que leur nombre augmenterait considérablement en une décennie.

Se référant strictement à cette possibilité, Anamaria Brad affirme « d'une part, j'ai très peur que les Roumains de Hongrie (les Roumains de souche) qui devraient se déclarer d'ethnie roumaine ne le fassent pas. D'autre part, cela pourrait créer la surprise en termes de nombre de Roumains, en raison de la «double identité nationale» et nous réveiller en présence d'un nombre trop important de Roumains » (3).

C'est ce qui s'est passé à la fin. Un an et demi après le recensement de novembre 2011, les résultats officiels avaient été rendus. Là, surprise totale ! Les Roumains n'étaient ni plus ni moins de 35 641, contre 7 995 dix ans plus tôt. Cela signifiait une augmentation démographique de 241,1 %.

Le résultat validait donc, malheureusement, les craintes exprimées par Anamaria Brad qui invoquait la possibilité d'afficher la « double identité nationale », voire la triple nationalité comme on le verra dans de nombreux cas. Cela a conduit Eva Iova Șimon, une bonne et extrêmement fine connaisseuse des réalités roumaines en Hongrie, à manifester une position à la fois prompte et ironique, nous permettant de comprendre ce qu'il s'était passé. Ainsi, selon Eva Iova Șimon, « J'ai laissé éclater ma joie jeudi dernier en découvrant combien de Roumains nous sommes à vivre en Hongrie. J'étais au septième ciel, quand j'ai vu les données finales du recensement de 2011 et que j'ai découvert que nous dépassions en nombre même les Slovaques, et qu'après les Tsiganes et les Allemands, nous, les Roumains, occupions la troisième place dans le rang des nationalités en Hongrie. Nous sommes nombreux, les amis ! Nous sommes 35 641 ! Par rapport aux 7995 pauvres Roumains

que nous étions il y a dix ans, nous avons multiplié notre nombre par 241,1 %. Alors, dans mon for intérieur, me disais-je, les Roumains sont un peuple fier, qui n'a pas honte de déclarer son identité nationale, son origine, sa langue. Mais la joie n'a pas duré longtemps... J'ai immédiatement fondu en larmes, quand j'ai regardé de plus près les chiffres par localités et que j'ai compris comment ce nombre total de 35 641 Roumains avait été atteint » (Şimon, 2013 : 1).

Que s'est-il vraiment passé ? Le questionnaire contenait à la dernière page trois questions, par ailleurs facultatives, qui se référaient à l'identité ethnique. Les voici :

1. Quelle est votre nationalité ?
2. En plus de votre nationalité précédente, appartenez-vous à une autre nationalité ?
3. Quelle est votre langue maternelle ?

Le nombre de 35 641 Roumains a été atteint après avoir additionné toutes les personnes qui ont répondu « Roumain » à au moins une des trois questions. C'est là qu'intervenait l'ingéniosité de l'agent recenseur. Ce n'est pas par hasard que dans son enquête, Anca Butar de Foaia românească insistait sur l'idée qu'il faudrait y avoir un nombre important de membres de la communauté roumaine inscrits parmi les agents recenseurs, lesquels seraient responsables de la façon de répondre aux trois questions, afin de connaître le nombre correct de personnes de la communauté roumaine de Hongrie. Eva Iova Şimon suggérait d'ailleurs que ces questions, vu qu'elles étaient facultatives et situées en dernière page, auraient pu être éludées par le recenseur, ce qui n'était pas juste, disait-elle, prenant pour un contre-exemple la situation de la Roumanie où « les informations relatives à la nationalité ont été insérées dans les questions obligatoires du recensement, alors qu'en Hongrie il n'était pas obligatoire de répondre aux questions liées à la nationalité, la langue maternelle et la religion! » (Ibidem).

Cette situation a bien sûr permis de nombreuses interprétations, des malentendus, et déclarations de double identité nationale, voire triple, comme si on pouvait avoir plus d'une langue maternelle, à des identités ethniques multiples ou à deux ou plusieurs êtres humains, et même à des abus possibles là où il y avait ignorance du sens des questions corroborant le manque d'éducation des personnes interrogées. Dans les zones rurales et même urbaines, de telles situations étaient possibles à tout moment, en particulier pour les personnes âgées ou les moins instruites.

La comparaison des données démographiques dans les villages à population roumaine plus importante révèle de graves anomalies de même que le fait que le

recensement ne reflète pas la réalité concernant le nombre de Roumains en Hongrie. Ainsi, si l'on se concentre uniquement sur deux localités à plus forte densité de population roumaine, Micherechi et Chitighaz, « nous sommes brusquement face à une réalité accablante », comme l'affirme Eva Iova Şimon. Au vu des chiffres froids, on constate que, selon le recensement hongrois d'octobre 2011, la plupart des habitants avaient, à tout le moins, une double identité nationale, « ce qui veut dire que nous sommes à la fois Roumains et... Hongrois » concomitamment, selon la même journaliste, et que, poursuit-elle, « là, au cours du recensement en Hongrie, on pouvait se déclarer à la fois Hongrois, Roumain et Slovaque (Ibidem). Et celui qui s'est déclaré uniquement comme Roumain est compté comme membre de la minorité roumaine, alors que celui qui a déclaré appartenant à trois nationalités différentes est également compté comme membre de la minorité roumaine » (Ibidem).

Afin d'illustrer cette anomalie, nous engageons la discussion sur le cas de la localité Micherechi. Sur le nombre total de 2093 d'habitants de Micherechia, 1637 se déclaraient Roumains, les autres 1799 se déclaraient Hongrois. En additionnant les deux chiffres, 1637 et 1799, nous obtiendrions un nombre total d'habitants de la localité de Micherechi de 3436, et non de 2093 tels qu'ils étaient dénombrés officiellement en 2011. Par conséquent, les habitants de Micherechi sont à la fois Roumains et Hongrois. Et cela, s'ils n'appartenaient pas à une autre nationalité en même temps, à savoir : Roms, Allemands, Slovaques, etc. Cette situation amenait la même Eva Iova Şimon à déclarer amèrement « au regard des lois normales et bien connues des mathématiques, il est évident que nos calculs ne sont pas identiques aux leurs » (Ibidem).

À Chitighaz [Kétegyháza], la situation est similaire. Sur les 3 808 habitants, pas moins de 1 050 se déclarent Roumains, 3171 autres se déclarent Hongrois. En 2001, 1385 Roumains se déclarent à Micherechi, et seulement 660 à Chitighaz. « Est-ce que vous comprenez ? » se demande de manière rhétorique Eva Iova Şimon. Elle dit que cette augmentation est impossible à réellement exister et fournit aussi des arguments à cet égard en se/nous demandant : « peut-on vraiment croire que, par exemple, à Chitighaz, où fonctionnent des organisations, des associations d'extrême-droite, peuvent ainsi se démultiplier les nationalités ??? Même le nombre de Tziganes de Chitighaz a augmenté. En 2001, il n'y en avait qu'une centaine et à présent, ils en sont 207. Cela n'existe nulle part ailleurs, si ce n'est que dans notre pays. Parce que c'est ce qui se passe partout en Hongrie. La garde hongroise défille en long et en large dans tout le pays, certains de nos concitoyens, il y a quelques années, lançaient des cocktails Molotov sur les maisons des tziganes, donc nous, les minorités, devenons de plus en plus courageux. Nous l'avons démontré même

quand ils ne nous ont pas permis d'installer la statue de Șaguna (métropolitain transylvain roumain, militant pour les droits des orthodoxes sous la domination des Hongrois catholiques et les droits des Roumains de Transylvanie) à côté de notre église, sur notre terrain ! Nous étions si courageux que nous avons fini par ne pas l'installer. Comme nous sommes courageux et courageux ! Quels Roumains nous sommes ! Si le résultat du recensement, rendu public l'autre jour, n'est qu'une plaisanterie, allez, rions-en comme d'une bonne blague. Le souci, c'est que ce n'est pas une bonne blague. C'est un gros mensonge. C'est une aberration », dit encore Eva Iova Șimon, en référence à l'anomalie produite par le recensement hongrois de 2011 (Ibidem).

La conclusion à laquelle nous parvenons est exactement celle évoquée par Eva Iova Șimon dans Foaia Românească. Elle affirme que les données officielles concernant le nombre de Roumains de Hongrie, ainsi que des autres minorités nationales, constituent une supercherie à l'adresse du monde civilisé européen. Elle se demandait : « Qui la Hongrie veut-elle tromper ? L'Union européenne ? Nous pensons que personne à Bruxelles ne se soucie du nombre de Roumains, de Slovaques ou de Serbes vivant en Hongrie. Les pays voisins, pays matriciels des nationalités ? Certains ne sont certainement pas intéressés, d'autres peuvent l'être. Ses propres citoyens, auxquels elle veut montrer dans quel pays pacifique et tolérant ils vivent, là où les minorités nationales fleurissent et s'épanouissent ? Nous ne pensons pas que cela puisse les intéresser. Ou alors, au moyen de ces chiffres, elle veut justifier les milliards jetés jusque-là dans le système d'autonomie gouvernementale des minorités et dans la soi-disant autonomie culturelle, qu'elle aimerait également voir chez les Hongrois de l'étranger, notamment en Transylvanie ? Peut-être. Nous ne devrions prendre au sérieux le résultat du recensement qu'autant qu'il le mérite. Comme diraient nos anciens, il ne nous reste qu'à rire à chaudes larmes, pleurer à se tordre... » (Ibidem).

De toutes ces questions, je pense qu'il faut réfléchir un peu plus à l'idée que la Hongrie voudrait par-là suggérer que les minorités nationales en Hongrie « fleurissent et s'épanouissent » comme une stratégie d'avenir lorsqu'il s'agit de faire valoir des revendications plus ou moins fermes en direction des pays voisins, ciblant les Hongrois dans les États entourant la Hongrie, en référence à l'autonomie culturelle, à l'autonomie gouvernementale sur des critères ethniques, à d'autres types d'autonomie, qu'il aimerait voir « surtout pour ceux de Transylvanie ? », comme l'indique aussi Eva Iova Șimon (Ibidem).

Si les données concernant le nombre exact de la population roumaine en Hongrie d'un point de vue ethnique sont inexactes, il en est de même lorsqu'on parle de sa confession. Il est connu que la plupart des Roumains de Hongrie sont orthodoxes, suivis des gréco-catholiques, puis des cultes néo-protestants apparus au cours du

siècle et demi- dernier. Ainsi, en 2011, le nombre total de population orthodoxe en Hongrie était de 13 710. Les Roumains en constituaient la majorité. 5 102 personnes se sont déclarées de confession roumaine orthodoxe. Parmi eux, seuls 4.230 se sont déclarés de nationalité roumaine. Les autres Roumains orthodoxes seraient, selon le recensement en question, de nationalité bulgare (2), tzigane (139), grecque (4), allemande (31), arménienne (3), ruthène (4), serbe (22), slovaque (3), ukrainienne (13). Il existe aussi des personnes qui n'ont pas déclaré leur nationalité. Il est intéressant d'observer que parmi les personnes se déclarant de foi orthodoxe roumaine comptent aussi 5 Arabes (Foaia Românească, 2013).

Au vu de cette situation, une question se pose naturellement. De quelle confession seraient les 30 539 autres déclarants de nationalité roumaine, combien ils en restent si on en déduit de nos calculs les orthodoxes. Selon les informations résultant du même recensement, « 10 133 sont des catholiques romains, 914 - des gréco-catholiques, 8 801 - des réformés, 271 - des évangéliques, 573 - des unitariens, etc. Le nombre de baptistes de nationalité roumaine est de 705, et de pentecôtistes de 390. Partout en Hongrie ! Les seules assemblées pendant lesquelles l'office est (aussi) en langue roumaine sont à Micherechi, Chitighaz et la Cenad hongroise [Méhkerék, Kétegyháza et Magyarcsanád] » (Ibidem).

Cette situation pour le moins étrange soulève de nouvelles questions, tout comme se demande la journaliste Eva Iova Şimon. La première serait « Quels sont les 10 000 Roumains de foi catholique romaine ? Où et dans quelle église prient-ils ? Ont-ils à disposition des prêtres roumains qui officient en langue roumaine ? Et les presque 9 000 réformés ??? » (Ibidem). Concernant les gréco-catholiques, les baptistes et les pentecôtistes, nous savons d'où proviennent les Roumains. Il est plus difficile de répondre à la question de savoir comment se fait-il qu'il existe autant de catholiques romains, de réformés, d'unitariens et d'évangéliques roumains, étant donné que ces religions n'étaient pas familières aux Roumains à travers l'histoire.

Sur ces aspects, nous ne pouvons qu'être d'accord avec Eva Iova Şimon, lorsqu'elle affirme que les résultats du recensement ne peuvent pas être considérés comme des données authentiques, en raison précisément des absurdités qui en découlent (Ibidem). Sans déclarer précisément que « les résultats du dernier recensement auraient pu être falsifiés par quelqu'un. Qui en aurait l'intérêt ? », la journaliste précise que « les résultats publiés il y a quelques semaines sur le décompte de la population n'ont apporté que chaos, questions sans réponses, hypothèses et opinions de toutes sortes (Ibidem). Personnellement, je n'ai encore rencontré personne qui verrait la lumière dans ces ténébreuses informations apportées par le recensement. Nous sommes tous dans l'obscurité et essayons de trouver des explications à ces données inexplicables. Si toutefois il existe quelqu'un ayant réussi à démêler ce mystérieux calcul hongrois, nous lui demandons de bien vouloir nous le faire savoir et nous en éclairer ! s'exclamait-elle de façon ironique et rhétorique.

Que les choses ne soient pas du tout comme le recensement hongrois d'octobre 2011 veut nous le transmettre à propos des Roumains de Hongrie en témoigne les quelques réalités et chiffres des années suivantes (Ibidem). Arrêtons-nous sur les élections gouvernementales des minorités autonomes en date du 12 octobre 2014. On peut mieux quantifier la nationalité et le sentiment d'appartenance à la communauté roumaine que lors d'un référendum, comme ce fut celui de 2011 en Hongrie. Comme il est connu, en Hongrie, pour voter aux élections gouvernementales des minorités autonomes, une inscription préalable est requise sur le registre des nationalités. Fin septembre 2014, 5118 personnes s'étaient inscrites en tant que Roumains. Cela fait, il faut bien le reconnaître, un écart majeur par rapport aux 35 641 personnes recensées au recensement de 2011. Où se trouve le solde de 30 523, personne ne le sait. Il s'agit à peu près du même écart affiché dans le cas des confessions religieuses, lorsque 5102 étaient déclarés comme étant des orthodoxes. Bien sûr, compte tenu de l'ethno-business, il est possible que sur ces 5118 Roumains déclarés, tous ne soient pas Roumains, car d'autres, bien que Roumains, ne souhaitent pas s'inscrire sur la liste des minorités nationales n'étant pas intéressées par le vote aux élections des minorités ou pour des raisons tout à fait différentes.

Faisons cependant un parallèle avec les élections des minorités de 2010 quand 5277 personnes se sont inscrites sur les listes électorales de la minorité roumaine. À cette époque, les chiffres officiels montraient l'existence en Hongrie d'un nombre de 7995 Roumains. Ainsi, sur une population de 7995 Roumains, 5277 ont voté ou se sont fait seulement inscrire en vue des élections gouvernementales de la minorité autonome roumaine en 2010. Si les chiffres fournis par le recensement de 2011 sont exacts, c'est-à-dire si les 35 641 Roumains existent réellement en Hongrie en 2011, la question qui se pose serait de savoir pour quelle raison seulement 5118 d'entre eux ont souhaité en 2014 s'inscrire sur les listes de la minorité roumaine, tout en sachant qu'en 2010 sur les 7995 pas moins de 5277 s'étaient inscrits sur ces listes. La même question est valable pour 2019 lorsque pour les élections des minorités un nombre de 7290 personnes se sont inscrites sur les listes de la minorité roumaine, sur un total de 35 641, soit 2000 de plus que lors des précédentes élections des minorités en 2014, cependant bien en deçà du chiffre total des Roumains en Hongrie tel qu'il ressort du recensement de 2011 (Foia Românească, 2019).

Il y a deux explications possibles. La première est que les chiffres du recensement de 2011 concernant les Roumains en Hongrie ne sont pas réels, et que la majorité des 35 641 Roumains sont inventés [fictifs]. Dans cette situation, se référant à la situation en 2010, ainsi qu'aux autres élections des minorités par

le passé, lorsque le comportement électoral des Roumains était similaire, nous pensons que la population roumaine en 2011 serait au mieux proche du chiffre officiel donné en 2001, c'est-à-dire 7995.

La seconde possibilité serait que la population roumaine en Hongrie ait été extrêmement intimidée en 2014 et 2019 par on ne sait qui au moment de s'inscrire sur les listes pour les élections consacrées à l'élection des représentants de la minorité autonome roumaine. Si la proportionnalité pour les élections de la minorité roumaine de 2010 avait été maintenue, alors plus de 30 000 des 35 651 auraient dû s'inscrire sur les listes électorales. Ceci, en raison du fait que le comportement électoral n'avait pas fondamentalement changé, et il n'a pas changé.

Après examen des deux éventualités exposées, nous pensons que les deux hypothèses sont possibles et qu'elles sont extrêmement graves pour le destin de la communauté roumaine de Hongrie. Dans tous les cas, il est plus qu'évident qu'il y a un grand écart entre le nombre de personnes recensées comme Roumains en 2011, dont certaines se trouvant dans des localités très éloignées de l'Est de la Hongrie, jouxtant l'Autriche, et le nombre de personnes enregistrées pour les élections de la minorité roumaine.

Les Roumains au recensement de 2011¹ et les Roumains inscrits sur les listes des élections des représentants de l'administration autonome de la minorité roumaine en 2014 et 2019

Localité	Nombre de Roumains au recensement de 2011	Nombre de Roumains en 2014	Nombre de Roumains en 2019
Budapest, 2 ^e Secteur	254	-	19
Budapest, 3 ^e Secteur	485	88	97
Budapest, 4 ^e Secteur	412	25	60
Budapest, 5 ^e Secteur	150	26	24
Budapest, 6 ^e Secteur	209	12	26
Budapest, 7 ^e Secteur	428	39	29
Budapest, 8 ^e Secteur	622	73	87
Budapest, 9 ^e Secteur	376	21	39
Budapest, 10 ^e Secteur	632	37	49
Budapest, 11 ^e Secteur	528	14	37
Budapest, 13 ^e Secteur	663	74	108
Budapest, 14 ^e Secteur	557	38	45
Budapest, 15 ^e Secteur	440	37	39

Localité	Nombre de Roumains au recensement de 2011	Nombre de Roumains en 2014	Nombre de Roumains en 2019
Budapest, 16 ^e Secteur	312	44	75
Budapest, 17 ^e Secteur	361	18	33
Budapest, 18 ^e Secteur	438	12	49
Budapest, 19 ^e Secteur	262	22	29
Budapest, 21 ^e Secteur	335	52	60
Budapest, 23 ^e Secteur	111	-	23
Département de Baranya Pécs	258	-	10
Département de Bács-Kiskun Kecskemét	334	-	13
Département de Bichiş			
Aletea	271	208	356
Băţania	505	169	138
Bichiş	58	17	17
Bichişciaba	396	49	179
Kétegyháza	1050	619	766
Crâstor	66	49	61
Dombegyház	59	-	16
Gyula	974	407	753
Körösnyagyharsány	28	32	28
Kötegyán	35	6	75
Leucuşhaz	87	51	50
Medgyesegyháza	81	70	92
Mezőhegyes	37	38	19
Mezőkovácsháza	69	44	61
Méhkerék	1637	1119	1155
Orosháza	78	17	36
Otlaca-Pustă	93	166	136
Şercad	130	80	126
Département de Bihor			
Apateu	137	53	217
Bedeu	117	125	130

Localité	Nombre de Roumains au recensement de 2011	Nombre de Roumains en 2014	Nombre de Roumains en 2019
Bedeu	117	125	130
Berekböszörmény	38	-	37
Biharkeresztes	183	40	71
Dobrițan	739	41	54
Leta Mare	59	29	35
Mezősas	38	64	67
Peterd	63	38	39
Pocci	124	85	225
Săcal	188	148	146
Département de Borsod-Abaúj-Zemplén Múcsony	26	27	30
Département de Ciongrad			
Apátfalva	67	27	73
Csanádpalota	39	44	95
Magyarcsanak	238	49	63
Hódmezővásárhely	66	-	14
Macău	220	47	176
Nădlac	29	34	64
Szeged	588	28	68
Département de Győr-Moson-Sopron Győr	227	39	30
Département de Pesta			
Budaörs	131	25	31
Bugyi	99	8	10
Gyál	223	7	8
Mogyoród	53	-	9
Monor	113	-	8
Pécel	60	-	10
Százhalombatta	81	50	54
Szentendre	84	6	5
Szigetszentmiklós	226	-	19
Törökbálint	69	9	13

Localité	Nombre de Roumains au recensement de 2011	Nombre de Roumains en 2014	Nombre de Roumains en 2019
Vác	107	-	8
Département de Szabolcs-Szatmár-Bereg Mátészalka	57	59	70

En ce qui me concerne, je pense que la première version est la plus proche de la réalité, à savoir que les chiffres du recensement de 2011 concernant le nombre réel de la communauté roumaine de Hongrie d'aujourd'hui sont loin de la vérité. Ce fait est confirmé en outre par les différentes prises de position publique de la part de certains représentants des Roumains de Hongrie, ainsi que par de simples calculs mathématiques effectués dans les villages à forte population roumaine. Les chiffres ne convergent pas du tout.

Au vu de ces éléments, combien de Roumains se retrouveraient-ils aujourd'hui en Hongrie ? On ne le saura jamais exactement. Ce sont probablement les autorités hongroises qui le savent. Cependant, suivant un raisonnement de bon sens, on peut avancer quelques chiffres approximatifs, au titre de comparaison, basés sur des chiffres officiels. Ainsi, compte tenu aussi de l'existence de l'ethno-business, si en 2010 le nombre de 5 227 personnes se sentaient roumaines et s'intéressaient au destin de la communauté en se faisant inscrire sur les listes électorales des représentants des minorités sur un total officiel de 7 995 Roumains, combien peut-on estimer qu'il y en a actuellement, vu qu'en 2014 le nombre de personnes inscrites sur les listes électorales était de 5118 personnes, soit une baisse de 2,1%, et qu'en 2019 il y avait 7290 personnes, soit une augmentation de 29%, ce qui ne manqua pas de créer de nouvelles suspicions majeures quant à la situation ? Les suspicions sont d'autant plus justifiées qu'au vote du 13 octobre 2019 dans le cadre de l'autonomie des minorités, seuls 4477 électeurs sur les 7290 inscrits sur les listes étaient présents (Simon, 2019 : 3). Serait-ce le nombre réel de Roumains en Hongrie qui s'intéressent vraiment à leur propre communauté ? N'y aurait-il que ce nombre de Roumains se trouvant en Hongrie ?

Bien que légitime, la question ne trouve pas de réponse formelle. Pourtant, lors d'une des réunions de la Commission parlementaire des nationalités en date du 7 octobre 2019, il était ouvertement question d'abus liés à l'enregistrement en tant que minorités de certains individus qui n'en faisaient pas partie, en raison du maintien à bon escient d'une législation ambiguë. Dans la situation des Roumains, on estime que les listes sont gonflées d'au moins 20 %, ce qui signifiait

beaucoup pour les 7290 inscrits, selon le représentant des Allemands, Ritter Imre et celui des Grecs, Sianos Tamás (Foia Românească, 2019, p. 3). Si telle est la réalité et que l'on soustrait 20% de 7290 alors on atteindrait 5832. C'est un chiffre à peu près égal aux précédentes listes de la minorité roumaine, à savoir 5227 en 2010 et 5118 en 2014. Vu par ailleurs que le pourcentage de 20% de personnes enregistrées sur commande sans qu'il s'agisse de Roumains ne constitue qu'une estimation, nous en concluons qu'en fait, les chiffres réels sont peut-être encore plus proches des précédentes listes des minorités, d'autant plus que 4477 électeurs étaient effectivement présents lors du vote. En prolongement de ce raisonnement, il apparaît que le nombre de Roumains peut être établi quelque part autour des chiffres avancés par Eva Iova Șimon, à savoir entre 6000 et 7000 (Șimon, 2014 : 1).

Le phénomène a également été signalé par des représentants d'autres minorités nationales en Hongrie. Tous parlent d'abus liés à l'augmentation artificielle du nombre d'inscrits sur commande sur les différentes listes des minorités, comme si l'on souhaitait corriger certaines des exagérations évidentes du recensement de 2011.

Les représentants des minorités nationales, en l'occurrence leurs porte-parole du Parlement de Budapest, ont sonné l'alarme lors d'une des réunions de la Commission parlementaire des nationalités qui s'est tenue le 7 octobre 2019, après la clôture de la période d'inscription sur les listes. Dans ce cadre, s'est posée la question des exagérations et des « abus » (Ibidem) qu'ils avaient constatés dans leurs communautés respectives à l'occasion de la préparation et du déroulement des élections des représentants des minorités. Ainsi, le représentant de la minorité allemande, Ritter Imre, qui est également le président de la commission, a souligné qu'une analyse sérieuse était nécessaire afin de déceler la cause de l'augmentation de 34% du nombre de personnes inscrites au registre des nationalités. Pour sa part, le porte-parole des Grecs, Sianos Tamás, a présenté des statistiques sur la situation des minorités en Hongrie, tout en exprimant son inquiétude à l'égard du nombre étrangement élevé d'inscrits à la veille des élections pour certaines nationalités. Ainsi, disait-il, « le nombre de Roms enregistrés a augmenté de 67 %, de Bulgares de 22 %, de Grecs de 60 %, de Croates de 43 %, de Polonais de 51 %, d'Allemands de 30 %, d'Arméniens de 92 %. %, des Roumains de 20 %, des Serbes de 24 %, des Slovaques de 35 %, des Ukrainiens de 27 % et des Ruthènes de 130 %. Le représentant de la minorité grecque a souligné que si l'on ne voulait pas que le nombre des personnes des minorités en Hongrie soit supérieur à celui de la majorité nationale, la Commission parlementaire devrait examiner la question dès que possible et demander des amendements aux lois relatives aux élections des représentants de l'administration autonome des minorités nationales » (Ibidem : 3).

Quant à Gircz Vera, la porte-parole des Ruthènes, elle a déclaré lors de cette réunion : « Kriminalizálódik a nemzetiségi választás. (...) Valahogy nagyon kesztyűs kézzel bánunk ezekkel az emberekkel, nincs büntetés, nincs retorzió és ez ahhoz vezet, hogy a társadalom, a nemzetiségi társadalom kriminalizálódik. Mert mindent szabad. » (cf. Extrait du procès-verbal de la réunion de la Commission parlementaire des nationalités du 7 octobre 2019) Ce qui signifie en roumain : « Les élections des représentants des minorités sont criminalisées. (...) Nous sommes trop indulgents avec ces gens-là, il n'y a pas de répression, il n'y a pas de mesures drastiques, et tout cela conduit au fait que la société, la société des nationalités soit criminalisée. Parce que tout est permis » (Ibidem). Il semble que Traian Kreszta, le porte-parole des Roumains au Parlement de Budapest, n'ait eu rien à redire à ce sujet. En fait, il ne faisait pas autre chose qu'être pleinement d'accord avec l'autorité politique hongroise, grâce à laquelle il était parvenu à une position publique mieux rémunérée que privilégiée.

Il est très intéressant qu'aucune de ces questions n'apparaisse sur le site Internet du Parlement hongrois. D'après le procès-verbal de la réunion, tout était parfait, y compris de la part du porte-parole des Roumains au Parlement de Budapest, Traian Kreszta, qui ne voyait aucun problème à ce sujet (Ibidem).

Tout en observant les résultats des élections du 13 octobre 2019, nous constatons, exemples concrets à l'appui, que certains élus de la minorité roumaine n'ont rien à voir avec cette position. Ainsi, comme l'indique Eva Iova Şimon, « tout comme dans les cycles électoraux précédents, depuis 1998, dans les administrations autonomes roumaines locales, de même que dans les collectivités territoriales, il y a une pléthore de personnes qui n'appartiennent même pas à la communauté historique roumaine de Hongrie. La nouvelle organisation de gouvernement autonome roumain de la capitale sera composée de 4 députés de l'ARB (Association des Roumains de Budapest n.n.) et de 3 venant de l'Union démocratique hongro-roumaine (UDMR). Les listes des deux organisations de désignation sont conduites par Ana Roxin (présidente de l'ARB), la même personne qui a poursuivi la Feuille roumaine il y a dix ans pour avoir écrit sur le phénomène ethno-business en Hongrie, et Papp Zoltán (président de l'UDMR), le même à avoir bloqué en 1998 la création de la Gouvernance Nationale Autonome des Roumains de Hongrie. Nous ne savons pas combien parmi les 7 députés parlent le roumain. (...) Dans le département de Bihor, seule l'ARU (Association des Roumains de Hongrie n.n.) avait une liste territoriale, de sorte que les 7 députés appartiennent à la même organisation. En raison de l'assimilation linguistique croissante dans le Bihor, peu d'entre eux parlent roumain. Dans le département de Ciongrad, 5 députés viennent de ARU et 2 de ARM (Association des Roumains de Micherechi n.n.). Sur la liste ARU figuraient également

des noms absolument nouveaux, qui jusqu'à présent n'étaient connus pour aucune activité accomplie pour la communauté roumaine en Hongrie. Dans le département de Pesta, seul ARB avait une liste, donc les 7 membres appartiennent à la même organisation. Nous ne savons pas s'il y a parmi ces députés des Roumains faisant partie de la communauté historique roumaine ou s'ils parlent ou non le roumain » (Ibidem). Tout cela confirme en réalité les possibles abus dont parlait Ritter Imre, le représentant de la communauté allemande au Parlement de Budapest, celui-là même à avoir appelé à la modification des lois hongroises sur les élections des représentants de l'administration autonome des minorités nationales.

Gheorghe Petrușan a également abordé ouvertement et de manière pertinente la situation de la minorité roumaine dans la Hongrie d'aujourd'hui, soulignant le fait que dans la Hongrie actuelle « on ne parle plus des vrais problèmes de la communauté » (Kaupert, 2019 : 5). De l'avis du réputé philologue roumain de Hongrie, le problème de l'identité nationale ne se pose même plus pour les Roumains dans le pays voisin, il n'est plus question de promouvoir la langue et la culture, le tout s'étant transformé en business (Ibidem). Il est d'avis que ceux qui dirigent la communauté vivent très correctement, de connivence avec les acteurs politiques hongrois, lesquels n'ont aucun intérêt à faire perdurer réellement les minorités nationales en Hongrie.

Gheorghe Petrușan assume son propos lorsqu'il affirme qu'actuellement « la cause des Roumains en Hongrie, les problèmes liés à l'identité nationale, à la survie de cette petite communauté ethnique, s'est transformé en un certain business. J'ai pris du temps à réaliser le tournant qui s'était produit. Ainsi, des personnes ayant entendu parler de ce grand changement, de l'autonomie gouvernementale financée par l'État, se déplacent de village en village, incitant beaucoup de gens, achetant à tour de bras leurs âmes en déclin, les payant au prix fort s'ils font quelque chose ou s'ils ne le font pas, et cette classe sociale soutient la politique actuelle, cette mentalité et ce groupe de personnes en ce moment. Nous, tous ceux de ma génération, ne savons pas vraiment comment traiter ce problème, car c'est une tout autre affaire. Il ne s'agit plus du problème identitaire des Roumains en Hongrie. Il ne s'agit plus de promouvoir la langue et la culture dont nous avons discuté et du fait que nous avons réussi dans une certaine mesure à prolonger la vie de cette communauté. Tout s'est transformé en entreprise » (Ibidem).

Gheorghe Petrușan convient que si la Hongrie, « l'État dans lequel nous vivons, comprend qu'il est également important pour lui de faire perdurer la vie des minorités nationales de Hongrie et qu'il se doit de soutenir l'effort qu'il fait pour survivre, alors la loi doit être modifiée, plusieurs décisions doivent être reconsidérées. Cette loi est apparue en 1993 et son fondement idéologique était le libre

choix de l'identité nationale. Pourquoi ? Pour convenir non seulement aux minorités de Hongrie, mais aussi aux Hongrois des pays voisins, mais cela, c'est une autre affaire (Ibidem, p. 9). Sans donner de nom, Gheorghe Petrușan reconnaît que dans les États voisins, la Roumanie en premier lieu, les normes concernant les minorités sont très élevées et qu'il aimerait qu'il en soit de même en Hongrie. « Là-bas, on fait du bon travail, on réalise de très belles choses » (Ibidem), souligne Gheorghe Petrușan, et « il serait bon que chaque État de l'UE agisse de cette façon, mais là, c'est un autre problème, je le répète. Je me réjouis pour eux ! Mais que va-t-il se passer pour nous ? La politique à l'égard des minorités nationales en Hongrie devrait également être repensée » (Ibidem).

L'entretien accordé à la rédactrice Iulia Kaupert par le Professeur Gheorghe Petrușan se termine sur une note plus que pessimiste concernant le sort de la communauté roumaine de Hongrie, au vu des élections des représentants des minorités nationales du 13 octobre 2019. Selon lui, ces élections avaient été « terribles, hostiles. Rien n'a été dit sur les vrais problèmes de la communauté. Il n'y avait plus de problème. Seule la performance existait. Tout va au mieux. Parce que c'est ainsi que l'on souhaite croire et entendre. Nous nous sommes engagés sur une voie absolument fausse » (Ibidem).

Pour protester contre ce qu'il s'est passé lors des dernières élections des représentants des minorités nationales, Gheorghe Petrușan affirmait qu'il refuserait d'accepter son mandat de député des minorités car « il m'est impossible, disait-il, d'aborder avec de telles personnes les problèmes des Roumains de Hongrie », faisant référence aux autres élus dans l'Administration autonome roumaine du département de Ciongrad, lesquels n'étaient pas membres de la communauté roumaine mais des Hongrois (Ibidem). Il en disait : « Je ne les connais pas. Je pense que ce sont des gens qui se sont fourvoyés. Je ne pense pas que ce soient de vrais Hongrois, qu'ils aient une conscience nationale, parce que s'ils en avaient une, ils ne la jetteraient pas à la poubelle de la sorte et ils ne se feraient pas passer pour des Roumains. Ce sont des choses terribles. Ils mènent en bateau beaucoup de monde. Tout se résume au fait qu'ils auront une bonne paie et c'est tout. Ce long processus que nous avons entamé à partir de nos idéaux, a débuté dès 1994, à l'occasion des premières élections, quand il a existé un individu affairiste, lequel, supputant qu'il y aurait occasion de se faire de l'argent, s'est emparé des choses, entraînant ainsi un désastre » (Ibidem).

Il reconnaissait ainsi que dans le département de Ciongrad, à Szeged, les représentants de la minorité roumaine ne détenaient pratiquement plus aucun mandat dans l'Administration autonome locale. C'est une situation compliquée, réitérée dans de nombreux autres endroits en Hongrie. Examinant les listes des élus, nous

découvrons des situations extrêmement intéressantes, au-delà des noms magyarisés des élus, car nous constatons qu'à de nombreux endroits les actuels représentants de la communauté roumaine, outre le fait qu'ils ne font pas partie de la minorité roumaine, sont membres d'une même famille, ce qui témoigne de la véracité des affirmations clairement exprimées par le Professeur Gheorghe Petrușan, à savoir que tout est devenu une affaire et que presque personne ne manifeste d'intérêt quant au sort de la minorité roumaine de Hongrie (Șimon, 2019 : 3-5).

Le débat sur la situation des Roumains de Hongrie et surtout sur leur nombre s'avère être extrêmement compliqué. Cela peut se résumer dans ce qu'affirmait Eva Iova Șimon, lorsqu'elle se déclarait choquée par le nombre de Roumains se trouvant en Hongrie, conformément au recensement de 2011 : « si nous en sommes autant, je ne sais pas où nous nous trouvons » (Dumitru, Delcea, Varninschi, 2013 : 3) parce qu'en réalité « je ne pense pas que nous dépassions les 6 à 7 mille... » (Șimon, 2014 : 1). Ce chiffre est plus proche de la vérité. D'autant plus que lors des élections législatives en Hongrie du 8 avril 2018, lorsque, selon les amendements législatifs du pays voisin, les minorités ont acquis le droit d'envoyer un observateur au parlement sans droit de vote ou avec ce droit, si elles obtiennent le seuil électoral, la liste des représentants de l'autonomie roumaine de Hongrie était votée par un nombre impressionnant de 428 Roumains sur un total officiellement dénombré lors du recensement de 2011 de 35.651, dont, théoriquement, une grande partie aurait dû être inscrite au registre des nationalités pour les élections. Les autres, en décomptant les 428, soit, ils n'étaient pas intéressés par qui ils seraient représentés, soit avaient voté pour leur parti politique préféré, ce qui constitue un baromètre clair du faible sens d'adhésion à l'identité roumaine.

Il est intéressant de noter que si tous ceux qui sont déclarés en tant que membres de la communauté roumaine étaient inscrits sur les listes électorales, selon le nombre avancé par le recensement de 2011, ils auraient eu la possibilité d'envoyer au Parlement hongrois non seulement un représentant observateur mais un représentant avec droit de vote, car ils auraient franchi le seuil électoral. La législation hongroise stipule que si vous êtes inscrit au registre des nationalités, vous ne pouvez pas voter pour un parti politique, mais uniquement pour votre propre représentant de la communauté ethnique à laquelle vous appartenez et dans le registre de laquelle vous vous êtes fait inscrire, ou bien pour un candidat sans étiquette² de votre circonscription électorale (Șimon, 2014 : 2). S'il n'y a pas de représentant de votre nationalité, bien que vous y soyez inscrit, vous pouvez voter pour le représentant d'un parti politique.

Dans ce contexte, il y a eu de nombreux cas où les électeurs inscrits sur le registre de la nationalité roumaine étaient présents aux urnes « en disant qu'ils avaient déjà oublié y être inscrits il y a quatre ans, d'autres - et ceux-ci se montrant

plus mécontents - qui disaient que quelqu'un avait dû créer la confusion, car ils n'étaient pas Roumains mais Hongrois et qu'ils n'avaient jamais inscrit leur nom sur le registre des nationalités » (Ibidem, 2014 : 3). Or, tout cela nous ramène au recensement de 2011 lorsqu'on pouvait se prévaloir d'une double voire une triple identité nationale. Les gens avaient oublié ce qu'ils avaient déclaré au recensement, bien évidemment, sans peut-être avoir bien compris les trois questions relatives à la nationalité. « Nous ne sommes pas sûrs de savoir un jour ce qu'il s'était réellement passé, qui a embrouillé les listes... », en concluait Eva Iova Şimon dans la Feuille roumaine sur cette épineuse question (Ibidem).

Conclusion

En conclusion, nous pouvons affirmer que la population d'origine ethnique roumaine de Hongrie a constamment diminué après 1920. Le rythme de décroissance était un peu plus lent jusqu'en 1960. Après cela, le processus de disparition de la communauté roumaine par assimilation devint de plus en plus rapide. Pratiquement, selon les données officielles hongroises, le nombre de Roumains en Hongrie a diminué de deux tiers par rapport à 1920. Au cours des 50 dernières années, de moins en moins de personnes se déclarent de langue maternelle roumaine. La langue roumaine, en tant que langue maternelle, est de moins en moins parlée dans les villages roumains. Partout, le processus d'intégration de la langue en faveur du hongrois est arrivé à un stade avancé. La situation la plus heureuse est enregistrée à Micherechi, où au cours des 50 dernières années, le nombre de ceux qui se déclarent locuteurs de langue maternelle roumaine n'a diminué que de 33%. Ceci, vu qu'à l'entre-deux-guerres la localité était habitée presque exclusivement par des Roumains. En revanche, à Vekerd par exemple, en 2001, personne ne déclarait plus au recensement avoir comme langue maternelle le roumain (Borbély, 2003 : 154-155). Certains spécialistes roumains de Hongrie ont conclu que le seul moyen de maintenir la langue au sein de la minorité roumaine de Hongrie, compte tenu de la constante attitude de l'État hongrois et de l'absence de politiques concrètes cohérentes de la part de l'État roumain à cet égard, c'est l'implication massive des Eglises roumaines, quelle qu'en soit leur confession. Elles devraient aider les communautés à se distinguer socialement, culturellement de la langue majoritaire, à encourager la diffusion de la langue roumaine et du registre paroissial (style soutenu, version standard), à soutenir l'utilisation de la version locale de la langue roumaine, à accepter un rôle plus actif dans la communauté, pour tenter d'influencer le plus de membres possible tout au long de leur vie et, enfin, pour compenser la pression politique à laquelle sont soumis les Roumains, afin d'éliminer le sentiment de peur devant les questionnaires officiels (Ibidem, 2004 :192).

D'autres, en revanche, se montrent plus pessimistes et considèrent que les « efforts » de l'État hongrois en vue d'assurer des conditions de développement favorables aux Roumains ont conduit, comme il était naturel, à un échec programmé. Ce phénomène est actuellement prouvé par la « forte tendance à l'abandon de la langue et des traditions culturelles roumaines, à l'affaiblissement de la conscience ethnico-nationale », ce qui semble irréversible (Cozma, 2003 : 26). Mihai Cozma, ancien professeur de la Chaire de langue et littérature roumaines de l'Université de Szeged, attirait l'attention sur le fait que le processus était favorisé par l'institution elle-même d'administration autonome des Roumains en Hongrie, telle qu'elle avait été créée en 1995. Selon l'universitaire roumain de Szeged, le système d'autonomie est très inapproprié pour la communauté roumaine de Hongrie. « Aujourd'hui, les Roumains de Hongrie forment une micro-société remplie de tensions qui divisent, manquant surtout de la juste solidarité entre les institutions et les individus, ce qui conduit de nombreux Roumains à se retirer du groupe auquel ils devraient activement appartenir. Ce fait contribue fortement à leur assimilation à la population hongroise », disait-il dit, laissant entendre que la législation sur les minorités en vigueur en Hongrie a également contribué à façonner cette réalité (Ibidem : 31). Le professeur Mihai Cozma critiquait également une certaine incapacité des dirigeants des forums d'administration autonome roumaine de Hongrie à coopérer de manière effective et efficiente avec la Roumanie, puisque cette collaboration serait bénéfique pour la communauté. D'autres intellectuels roumains de Hongrie tirent le même signal d'alarme (Ibidem). Parmi eux, Gheorghe Petrușan et Emilia Martin, les auteurs du volume *Les Roumains de Hongrie*, lesquels se joignent au précédent pour attirer l'attention sur la perte de terrain de la langue roumaine en Hongrie.

Bibliographie

- Borbély, A. 2003. « Datele recensământului din 2001 referitoare la comunitatea românilor din Ungaria [Les données du recensement de 2001 relatives à la communauté des roumains de Hongrie] ». *Simpozion*, II, Gyula.
- Borbély, A. 2004. « Relația dintre biserică și menținerea limbii minoritare [La relation entre l'église et le maintien de la langue minoritaire] ». *Simpozion*, III, Gyula.
- Butar, A. (1) 2011. « Recensământ [Recensement] 2011 - Convinge-i și pe ceilalți să se declare români! [Convince les autres se déclarer roumains!] (1) ». *Foaia românească [La Feuille Roumaine]*.
- Cozma, M. 2003. « Despre un proces numit asimilare etnică (Analiză de caz: români din Ungaria) [Sur un processus appelé assimilation ethnique (Analyse de cas: les roumains de Hongrie)] ». *Conviețuirea (Együtélés) [La cohabitation]*, an 6, nr. 3-4, 2002, an 7, no. 1-2, Szeged.
- Dumitru, E., Delcea, C., Varninschi, A. 2013. « Etnobișnițarii, băieții destepti care fac bani de pe urma romanilor din Ungaria [Les garçons intelligents qui font de l'argent sur le dos des roumains de Hongrie] ». *Adevărul (București) [La Vérité, Bucarest]*, 4 décembre 2013.

E. Ş. 2014. « Forum informativ despre alegerile din Ungaria - Noi posibilități și capcane la alegerile minoritare din 2014 [Forum informatif sur les élections de Hongrie - Nouvelles possibilités et pièges aux élections minoritaires de 2014] ». *Foaia românească [La Feuille Roumaine]*, 24 janvier 2014.

E. Ş. 2018. « Români din Ungaria și-au trimis reprezentant în Parlament cu doar 428 voturi [Les roumains de Hongrie ont envoyé leur représentant dans le Parlement avec seulement 428 votes] ». *Foaia românească [La Feuille Roumaine]*, 20 avril 2018.

E. Ş. 2019. « Români și-au ales noii deputați în autogovernările locale, teritoriale și în ATRU [Les roumains ont choisi les nouveaux députés dans les autogouvernements locaux, territoriales et dans le cadre d'ATRU] ». *Foaia românească [La Feuille Roumaine]*, 18 octobre 2019.

Kaupert, I. 2019. « Nu se mai vorbește despre problemele reale ale comunității [On ne parle plus des problèmes réels de la communauté] ». *Foaia românească [La Feuille Roumaine]*, 1^{er} novembre 2019.

Şimon, E. 2013 b. « Credincioși în beznă [Des croyants dans l'obscurité] ». *Foaia Românească [La Feuille Roumaine]*, 26 avril 2013.

Şimon, E. 2014. « Paralele românești - românii din Voievodina și Ungaria [Les parallèles roumains - les roumains de Voïvodine et de Hongrie] ». *Foaia românească [La Feuille Roumaine]*, 25 octobre 2014

Şimon, E. 2019. « Cu ce ne-am ales? Analiza rezultatelor de la alegerile minoritare din 13 octombrie 2019 [Et quel est le résultat? L'analyse des résultats des élections minoritaires du 13 octobre 2019] ». *Foaia românească [La Feuille Roumaine]*, 25 octobre 2019.

Notes

1. Le nombre des personnes qui ont répondu « Roumain » au moins à une des questions.
2. Entendre par cela, le candidat inscrit dans la circonscription électorale où l'on vote. Le Parlement hongrois est formé de 199 élus. Parmi eux, 93 se retrouvent sur les listes de parti nationaux, et les autres 106, sont des personnes des circonscriptions électorales pour que chaque circonscription ait un représentant dans le Parlement. Les Roumains inscrits sur le registre des nationalités pouvaient voter seulement pour leur propre représentant, là où celui-ci existait, ou bien pour celui de la circonscription. Celui qui se trouvait sur la liste nationale d'un parti pouvait être voté seulement s'il n'y avait pas un représentant propre.